

## Les cent engagements de la CAQ, octobre 2018

### Santé

1. Modifier le mode de rémunération des médecins de famille afin d'assurer à tous les Québécois une consultation en moins de 36 heures — par un médecin ou une infirmière praticienne.
2. Améliorer l'accès aux soins le soir et la fin de semaine dans les CLSC, groupes de médecine familiale et cliniques du réseau. Offrir la possibilité de prendre rendez-vous avec un médecin de famille par Internet.
3. Renégocier l'entente avec les médecins spécialistes pour rétablir leur rémunération à un « niveau raisonnable ».
4. Offrir la gratuité pour les deux premières heures de stationnement à l'hôpital et un prix plafond qui se situe entre 7 \$ et 10 \$ par jour selon les régions.
5. Augmenter le nombre d'infirmières à temps complet, abolir les heures supplémentaires obligatoires, réviser le rapport du nombre de patients par infirmière et déployer des infirmières praticiennes spécialisées.
6. S'attaquer au problème du surdiagnostic médical ainsi qu'à la surconsommation de médicaments.
- 7. Encourager les saines habitudes de vie afin de lutter contre l'augmentation du taux d'obésité et des maladies chroniques.**

### Éducation

8. Offrir la prématernelle quatre ans universelle et gratuite (mais non obligatoire), ce qui aiderait à dépister les troubles d'apprentissage et à démocratiser l'accès à des ressources spécialisées pour les enfants en difficulté.
9. Ajouter des orthopédagogues, des orthophonistes, des psychoéducateurs et d'autres professionnels pour le dépistage et l'accompagnement d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage, des handicaps ou des retards de développement.
10. Remettre à niveau le parc immobilier scolaire. Chaque nouvelle école à bâtir devrait faire l'objet d'un concours d'architecture.
11. Entre 10 et 20 écoles ferment chaque année au Québec. Tout mettre en œuvre pour garder les écoles de village ouvertes et pour contrer leur dévitalisation.
12. Abolir les élections scolaires et les commissions scolaires, qui seront transformées en centres de services aux écoles pour donner plus de pouvoirs à ceux qui s'occupent directement des enfants : les directions d'école, les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien et les parents.
13. Un minimum de deux périodes de récréation par jour, d'au moins 20 minutes dans toutes les écoles primaires.
14. Une heure d'activité parascolaire supplémentaire par jour pour offrir plus de sports, d'activités culturelles et d'aide aux devoirs pour les élèves.
15. Réviser le mode de financement pour assurer l'avenir des cégeps et offrir des mesures incitatives pour la formation continue afin d'attirer les jeunes. Les Centres collégiaux de transfert de technologie seront mis à contribution pour faire des cégeps de véritables pôles de développement économique.
16. Offrir un meilleur salaire de départ aux enseignants — abolir les six premiers échelons —, offrir un programme de mentorat efficace, davantage d'autonomie professionnelle et une meilleure formation continue.
17. Favoriser l'arrimage entre la recherche universitaire et les entreprises innovantes. Multiplier les programmes études-travail.

### Famille

18. Instaurer une allocation famille améliorée : un programme de 763 millions de dollars pour offrir jusqu'à 2 400 \$ par année, non imposable, par enfant.
19. Uniformiser les taxes scolaires au niveau le plus bas partout au Québec. À la clé, une baisse du fardeau fiscal de 700 millions de dollars par année.
20. Retourner au tarif unique en garderie. Ajouter des places en CPE.

21. Moderniser le droit de la famille pour refléter les nouvelles réalités des parents et pour protéger davantage les intérêts de l'enfant.
22. Accorder plus de flexibilité et de temps pour le congé parental, sans augmenter les cotisations des travailleurs et des entreprises.
23. Donner plus de pouvoirs et de moyens pour protéger les enfants victimes de violence physique et psychologique.
24. Augmenter le soutien de l'État pour les parents d'enfants lourdement handicapés.
25. Retirer les pensions alimentaires du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études.

## Aînés

26. Mettre en place un plan de lutte contre l'isolement des aînés et des mesures de gériatrie sociale pour améliorer leur qualité de vie.
27. Augmenter le crédit d'impôt aux proches aidants et élaborer une première politique des proches aidants afin de reconnaître leur contribution.
28. Améliorer les soins à domicile et permettre aux aînés de demeurer plus longtemps à la maison.
29. Embaucher du personnel supplémentaire dans les CLSC pour offrir des services d'aide à la vie domestique (repas, soins d'hygiène, ménage...).
30. Donner deux bains par semaine dans les CHSLD.
31. Accorder un budget plus élevé pour offrir des repas de qualité, plus de soins pour les résidents hébergés et des installations rénovées.
32. Créer des Maisons des aînés, plus agréables et à échelle humaine.
33. Mettre en place une nouvelle protection pour les aînés atteints de troubles cognitifs, comme l'alzheimer, sur le modèle de l'alerte Amber pour les enfants.
34. Renforcer la loi obligeant les prestataires de services de santé à dénoncer les cas de maltraitance envers les aînés dont ils sont témoins dans les hôpitaux, les ressources intermédiaires et les résidences privées pour aînés.
35. Mener une consultation publique sur la possibilité d'élargir l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de certaines maladies, comme l'alzheimer.

## Transports

36. Réserver une enveloppe de 10 milliards de dollars pour réaliser un plan de décongestion de Montréal et sa banlieue d'ici 2030.
37. Mettre en chantier dès le premier mandat un troisième lien entre Québec et Lévis.
38. Augmenter l'offre de stationnements incitatifs et soutenir le covoiturage.
39. Créer une filière industrielle et technologique dans les composantes du transport électrique.
40. Sécuriser la route 117 en Abitibi et l'autoroute 50 en Outaouais.
41. Mettre en place un système efficace pour assurer le transport des personnes et des marchandises sur l'ensemble du territoire, notamment en milieu rural.

## Économie et fiscalité

42. Limiter toute hausse de taxes ou de tarifs pour les services publics.
43. Rembourser la dette (paiement de 10 milliards de dollars d'ici avril 2019) et poursuivre les cotisations au Fonds des générations.
44. Mettre en place une politique de soutien aux entreprises adaptée aux nouvelles réalités, pour stimuler l'investissement, l'innovation et la création d'emplois bien payés.
45. Donner un nouveau mandat à Investissement Québec afin de stimuler les investissements privés et attirer des capitaux étrangers.
46. Alléger la bureaucratie pour les entrepreneurs et les travailleurs autonomes.
47. Former de nouveaux secteurs technologiques et industriels grâce à la création de zones d'innovation.
- 48. Favoriser la création d'entreprises québécoises dans les nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, les télécommunications et les sciences de la vie.**
- 49. Tout mettre en œuvre pour tirer profit du fleuve Saint-Laurent : tourisme de croisière, cabotage pour le transport de marchandises, installations portuaires, pôles logistiques, etc.**
50. Encourager la participation au marché du travail le plus longtemps possible. Mettre en place des mesures incitatives fiscales pour les travailleurs âgés.
51. Offrir un meilleur soutien pour les personnes ayant des contraintes graves à l'emploi par l'intermédiaire des organismes communautaires concernés.
52. Réduire l'accès aux jeux de hasard dans les milieux défavorisés, tout en mettant en œuvre une stratégie de sensibilisation et de prévention pour lutter contre le jeu compulsif.
53. Donner plus de pouvoirs et d'autonomie aux régions en transférant 5 000 postes de fonctionnaires, en stimulant les investissements, l'entrepreneuriat et le développement.
54. Implanter Internet haute vitesse et la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire habité.

## Agriculture et ressources naturelles

55. Encourager la transformation des ressources naturelles dans la région où elles sont exploitées.
56. Créer des partenariats avec nos voisins immédiats et les États du nord-est de l'Amérique pour augmenter nos exportations d'électricité.
57. Favoriser l'exploitation responsable de nos ressources naturelles aussi bien dans le domaine de l'énergie que dans le domaine minier. Interdire l'utilisation de la fracturation hydraulique pour l'exploitation des hydrocarbures dans les secteurs où il y a une forte densité de population ou une absence d'acceptabilité sociale.
58. Créer un fonds de 50 millions de dollars comme levier pour augmenter les investissements privés en agriculture.
59. Investir en innovation, diversification des activités et développement des entreprises de transformation alimentaire.
60. Mettre en évidence les produits locaux dans nos épiceries et nos établissements publics. Nos écoles, hôpitaux, centres d'hébergement et autres organismes publics devraient s'approvisionner d'abord et avant tout auprès des producteurs d'ici, afin d'assurer la qualité et la fraîcheur des repas servis.
61. Soutenir les agriculteurs et les restaurateurs pour renforcer la position du Québec comme destination gastronomique en Amérique du Nord, en valorisant nos produits du terroir, nos marchés publics et nos foires agricoles.
62. Rendre le transfert des terres et des fermes plus faciles. Il est prioritaire de faciliter les transferts agricoles pour assurer la relève de ce secteur important de l'économie.
63. Ramener la taxe foncière à un niveau concurrentiel pour les agriculteurs.

- 64. Défendre l'intégrité de la gestion de l'offre de même que les programmes de protection du revenu. Permettre une meilleure prévisibilité (au moins trois ans) pour les droits de coupe forestiers.
- 65. Mettre sur pied des programmes de soutien à la production forestière et une concertation avec le milieu pour établir les meilleures stratégies et les lieux de coupe.
- 66. Offrir un environnement législatif, réglementaire et tarifaire stable pour les mines.
- 67. Réduire les délais pour démarrer un projet de mine en tenant compte des mêmes conditions environnementales.
- 68. Réaménager les sommes recueillies par les baux de villégiature pour maintenir les chemins forestiers principaux, non seulement dans les zecs, mais dans l'ensemble du territoire.
- 69. Baisser les coûts des permis de chasse et de pêche.

## Immigration et identité

- 70. Interdire le port de signes religieux au personnel en position d'autorité, ce qui comprend les enseignants.
- 71. Améliorer la reconnaissance des diplômes étrangers et rendre l'évaluation des compétences plus rapide et plus flexible.
- 72. Réduire temporairement de 20 % le nombre de nouveaux arrivants afin de refléter notre capacité d'accueil et d'intégration. Exiger un examen de français et de valeurs au bout de trois ans. En cas d'échec, une année supplémentaire sera accordée. En cas de nouvel échec, le Québec n'accordera pas le Certificat de sélection, qui permet de devenir citoyen canadien.
- 73. Rendre la francisation obligatoire et gratuite pour tout nouvel arrivant qui désire obtenir un Certificat de sélection du Québec.
- 74. Renforcer l'Office de la langue française, afin de coordonner un vigoureux effort de francisation au Québec.
- 75. Créer un poste de commissaire à la langue française pour recevoir les plaintes du public et présenter des recommandations visant à assurer le statut du français comme langue commune au Québec.

## Culture

- 76. Assurer plus d'activités culturelles à l'école. Assurer deux sorties culturelles par année pour chaque élève.
- 77. Allouer cinq millions de dollars de plus par année pour mettre à niveau les bibliothèques scolaires.
- 78. Favoriser une plus grande diffusion des œuvres de nos artistes, au Québec comme à l'étranger.

## Environnement

- 79. Exporter davantage d'électricité propre chez nos voisins canadiens et américains pour remplacer la production de gaz, de charbon ou de nucléaire, afin d'éliminer l'émission de millions de tonnes de GES.
- 80. Respecter les grands objectifs de réduction des gaz à effet de serre adoptés par la communauté internationale. Favoriser les innovations technologiques et réglementaires en ce sens.
- 81. Élaborer une politique nationale de l'architecture et de l'aménagement. Réaménager les villes et les campagnes afin de préserver les paysages, maintenir un patrimoine bâti de qualité et mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent.
- 82. Moderniser les centres de tri et les normes et règlements afin de valoriser la matière recyclée et éviter l'enfouissement. Faire de Recyc-Québec un acteur de premier plan afin d'atteindre l'objectif de « zéro déchet ».
- 83. Moderniser le Code national du bâtiment pour encourager l'adoption de produits et techniques ayant une performance énergétique supérieure dans les nouvelles constructions.

**84. Protéger de manière adéquate l'écosystème fragile des milieux humides, qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les gaz à effet de serre, la prévention des inondations et la préservation de la faune et de la flore.**

## Institutions, éthique et justice

85. Assurer davantage d'autonomie pour le Québec à l'intérieur du Canada, avec l'objectif d'une reconnaissance constitutionnelle pleine et entière en tant que nation.
86. Exiger un bilinguisme obligatoire à la Cour suprême du Canada. S'assurer que les nominations de juges québécois à la Cour suprême se fassent à la suite d'une proposition de l'Assemblée nationale.
87. Mettre en place, avec le fédéral, une seule déclaration de revenus à remplir pour les deux ordres de gouvernement, administrée par Québec.
88. Adopter une loi encadrant les nominations des titulaires d'emplois supérieurs afin d'éviter que ceux-ci soient nommés en fonction de leur affiliation politique.
89. Nommer le patron de l'UPAC avec l'appui des deux tiers de l'Assemblée nationale. Cette fonction névralgique doit jouir d'une pleine indépendance par rapport aux pouvoirs politiques. Même chose pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales et pour le directeur général de la Sûreté du Québec.
90. Élargir la protection des lanceurs d'alerte.
91. Interdire la consommation du cannabis dans tous les lieux publics et en hausser l'âge légal à 21 ans.
92. Assurer une justice plus accessible pour la population et des délais raisonnables.
93. Réviser le régime d'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) pour en corriger les lacunes et réduire les délais de traitement des demandes de prestation. Abolir le délai de prescription pour les agressions sexuelles.
94. Mettre en place un processus transparent pour la sélection et l'attribution des postes de juges administratifs. L'indépendance et la compétence doivent primer l'allégeance politique.
95. Ajouter des ressources et pouvoirs supplémentaires au Vérificateur général pour la surveillance des fonds publics.
96. Réintroduire une expertise dans l'État québécois pour gérer adéquatement les projets informatiques en recrutant des spécialistes rémunérés à un niveau concurrentiel par rapport au secteur privé.
97. Constituer un Conseil des ministres paritaire.
98. Permettre l'étude par l'Assemblée nationale d'un nombre prédéterminé de projets de loi de l'opposition.
99. Encourager les votes libres afin de valoriser l'autonomie du travail des députés et accroître le contrôle parlementaire.
100. Adopter une nouvelle loi électorale pour passer du mode de scrutin majoritaire au mode de scrutin proportionnel mixte.

---

**Page ENVIRONNEMENT** <https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/enjeux/environnement/>

### Exportation d'électricité propre

L'électricité propre exportée chez nos voisins canadiens et américains remplace la production à partir du gaz, du charbon ou du nucléaire. Cela permet d'éliminer l'émission de millions de tonnes de GES et constitue la contribution la plus importante du Québec à la lutte contre les changements climatiques. Un gouvernement de la CAQ fera de l'augmentation de nos exportations d'électricité une priorité.

### **Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement**

Le réaménagement de nos villes et de nos campagnes, la préservation des paysages, le maintien d'un patrimoine bâti de qualité, ainsi que la mise en valeur du majestueux Saint-Laurent. Des milieux de vie beaux et attrayants pour nos familles et les touristes qui visitent le Québec.

### **Gaz à effet de serre**

Le respect des grands objectifs de réduction des gaz à effet de serre adoptés par la communauté internationale. Un gouvernement de la CAQ favorisera les innovations technologiques et réglementaires en ce sens.

### **Efficacité énergétique**

La consommation responsable d'énergie et adoption de politiques conformes aux principes du développement durable.

### **Objectif zéro déchet**

La modernisation de nos centres de tri ainsi que des normes et règlements afin de valoriser la matière recyclée et éviter l'enfouissement. Recyc-Québec doit être un acteur de premier plan afin d'atteindre l'objectif de « zéro déchet ».

### **Code du bâtiment**

La modernisation des exigences du Code national du bâtiment pour encourager l'adoption de produits et techniques ayant une performance énergétique supérieure dans les nouvelles constructions.

### **Économie verte**

Un effort concret pour les sciences de l'environnement, les technologies vertes, l'efficacité énergétique et les sources d'énergie alternatives comme l'hydrogène ou encore le développement de modes de transport moins polluants.

### **Un fleuve propre**

Une nouvelle jeunesse pour le Saint-Laurent et ses berges. Des eaux usées sont encore rejetées massivement dans le fleuve. De nombreux terrains industriels adjacents sont aujourd'hui contaminés et constituent un danger pour la santé publique, ainsi qu'un frein pour l'aménagement du territoire. Une grande corvée nationale s'impose pour le fleuve, ses affluents et les autres cours d'eau du Québec.

### **Protection des milieux humides**

La protection adéquate de ces écosystèmes fragiles qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les gaz à effet de serre, la prévention des inondations et la préservation de la faune et de la flore.

## **RESSOURCES NATURELLES**

### **Exploitation responsable de nos ressources naturelles**

Tout en favorisant le développement économique du Québec, un gouvernement de la CAQ favorisera l'exploitation responsable de nos ressources naturelles aussi bien dans le domaine de l'énergie que dans le domaine minier. Il interdira l'utilisation de la fracturation hydraulique pour l'exploitation des hydrocarbures dans les secteurs où il y a une forte densité de population ou une absence d'acceptabilité sociale.

### **Production forestière**

Une meilleure prévisibilité (au moins 3 ans) pour les droits de coupe. Aménagement du territoire et programmes de soutien à la production forestière. Concertation avec le milieu pour établir les meilleures stratégies et les lieux de coupe.

## **La forêt au service de l'environnement**

Une reconnaissance du rôle primordial de la forêt dans la lutte contre les changements climatiques et uniformisation des règlements environnementaux.

## **Projets de mines**

Un environnement législatif, réglementaire et tarifaire stable. Réduction des délais pour démarrer un projet de mine. Mêmes conditions environnementales, mais moins de délais pour les traiter, et ce, à l'intérieur d'un seul processus.

## **Méthode de calcul révisée**

La révision de la méthode de calcul de la réserve pour la restauration, afin de réduire le coût initial de nos entreprises minières tout en s'assurant que le montant réservé couvrira en tout temps le coût de la restauration.

## **Chemins forestiers des terres de la Couronne**

Réaménagement des sommes recueillies par les baux de villégiature pour maintenir les chemins forestiers principaux, non seulement sur les zecs, mais sur l'ensemble du territoire.

## **Baux de villégiature**

Aucune augmentation au-delà de l'inflation. La hausse vertigineuse des tarifs qu'on a connue dans les dernières décennies doit cesser.

## **TRANSPORT**

### **Décongestion de Montréal et ses banlieues**

Un gouvernement de la CAQ agira sur tous les fronts : accroître le transport collectif, mettre à niveau notre réseau routier et profiter des technologies innovantes. Une enveloppe de 10 milliards de dollars dans le Programme québécois des infrastructures (PQI) sera réservée pour réaliser un ambitieux plan de décongestion d'ici 2030.

### **Troisième lien**

La mise en chantier dès le premier mandat d'un troisième lien entre Québec et Lévis.

### **Transport collectif**

La poursuite de la réalisation du REM, prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, projet de tramway pour l'est de Montréal, appui au projet de réseau structurant de transport en commun à Québec et développement de nouveaux corridors d'autobus et de voies réservées.

### **Transports alternatifs**

Une augmentation de l'offre de stationnements incitatifs et un soutien au covoiturage.

### **Électrification des transports**

Une filière industrielle et technologique dans les composantes du transport électrique. En plus de créer des emplois bien payés, l'électrification des transports permettra de réduire l'important déficit commercial du Québec. À terme, les automobilistes québécois ne seront plus les otages des hausses de prix des compagnies pétrolières.

### **Réduction du déficit commercial**

Des mesures pour réduire nos importations et augmenter nos exportations, notamment au moyen d'une politique efficace **d'électrification des transports**. Cette dernière permettra de réduire nos importations de produits pétroliers.

## **RÉGIONS**

### **Décentralisation**

Plus de pouvoirs et d'autonomie pour nos régions, à la faveur d'un transfert de responsabilités et de ressources humaines et financières.

### **Internet et cellulaire**

L'Internet haute vitesse et la couverture cellulaire de qualité sur l'ensemble du territoire habité. Plus qu'un atout, c'est un prérequis dans l'économie d'aujourd'hui. L'avenir de plusieurs régions en dépend.

### **Rôle accru pour Investissement Québec**

Un mandat fort pour stimuler les investissements, l'entrepreneuriat et le développement, selon les forces respectives de chaque région.

### **Transformation des ressources naturelles**

Une activité industrielle diversifiée pour nos régions. La transformation des ressources naturelles doit être encouragée dans la région où elles sont exploitées.

### **Développement de nouveaux sites récréotouristiques**

Des paysages et des villages mis pleinement en valeur, pour tirer le maximum de l'industrie du tourisme. Un investissement conséquent pour les sites existants et de nouveaux projets pour l'avenir.

### **Transport régional**

Un système efficace pour assurer le transport des personnes et des marchandises sur l'ensemble du territoire, notamment en milieu rural.